

INFORMATIONS POUR LA TENUE D'UNE RÉCEPTION, D'UNE RÉUNION, D'UNE CONFÉRENCE OU D'UN COLLOQUE AU CENTRE PIERRE-PÉLADEAU

Location des espaces pour les studios et le salon orange

- Studio de musique 30 \$ /heure (minimum 4 heures)
- Studio de danse 30 \$ /heure (minimum 4 heures)
- Salon orange 30 \$ /heure (minimum 4 heures)
- À l'extérieur des heures ouvrables* 52 \$ /heure (minimum 4 heures)
*(avant 9h, après 18h, la fin de semaine et les jours fériés)
- Entreposage d'instruments 80 \$ /jour

Location des espaces foyers et ou du hall (possibilité de trois espaces)

- Hall 45 \$ / heure (minimum 4 heures)
- Foyer du parterre 45 \$ / heure (minimum 4 heures)
- Foyer du balcon 45 \$ / heure (minimum 4 heures)
- À l'extérieur des heures ouvrables* 62 \$ /heure (minimum 4 heures)
*(avant 9h, après 18h, la fin de semaine et les jours fériés)

Personnel d'encadrement : réception avec service (boissons et rafraîchissements)

ÉQUIPE DE BASE POUR LA LOCATION D'UN ESPACE

- 1 superviseur 26 \$ / heure (minimum 4 heures)
- 1 barman 22 \$ / heure (minimum 4 heures)
- Pour chaque préposé supplémentaire 22 \$ / heure (minimum 4 heures)

Personnel d'encadrement : réception sans service

ÉQUIPE DE BASE POUR LA LOCATION D'UN ESPACE

- 1 superviseur 26 \$ / heure (minimum 4 heures)
- Pour chaque préposé supplémentaire 22 \$ / heure (minimum 4 heures)

Droits de bouchon (produits venant de l'extérieur)

- Vin 7,00 \$
- Bière 1,00 \$
- Autres breuvages 0,50 \$

Liste prix produits du Centre Pierre-Péladeau

- Vin maison (rouge, blanc) 17 \$, 23 \$ ou 27 \$ / bouteille
- Bière 4,75 \$ / bouteille
- Eau Perrier 3,50 \$ / canette 330ml
- Eau de source 2,75 \$ / bouteille 500 ml
- Boisson gazeuse 2,75 \$ / canette 330ml
- Jus d'orange, de pommes
ou de canneberge 3,00 \$ / canette 341ml

L'obtention d'un permis de réunion

Puisque nous possédons des permis d'alcool pour notre établissement, vous devez, lorsque vous désirez apporter vos boissons alcoolisées, vous procurez un permis de réunion, avec notre autorisation, à la Régie des alcools des courses et des jeux. Voici comment procéder :

- Aviser le Centre Pierre-Péladeau le plus tôt possible car vous devez faire parvenir votre demande à la Régie 15 jours avant votre événement.
- Nous vous ferons alors parvenir par télécopieur un formulaire, dûment rempli, d'engagement relatif à un permis de réunion.
- Contactez la Régie au numéro suivant : pour Québec, vous faites le 418 643-7667; pour Montréal vous faites le 514 873-3577; pour les autres régions faites le 1 800 363-0320 afin de vous assurer de remplir tous les formulaires nécessaires en plus du formulaire d'engagement relatif à un permis de réunion.
- Vous pouvez consulter le site internet au : www.racj.gouv.qc.ca
- Prévoyez environ 40 \$ pour le coût du permis.

Stationnement

- Les stationnements les plus proches sont gérés par l'UQÀM, le Théâtre Saint-Denis , le Cégep du Vieux Montréal et la Grande Bibliothèque. Le Centre Pierre-Péladeau n'a donc pas le contrôle des places de stationnement mais peut vous mettre en contact avec le responsable des stationnements de l'UQÀM.
- Responsable des stationnements de l'UQÀM : Mme Martine Perrusse.
perusse.martine@uqam.ca
- Pour obtenir un plan des stationnements consultez le site internet du Centre Pierre-Péladeau sous la rubrique information allez ensuite à localisation. L'adresse est : www.centrepierrepeladeau.uqam.ca